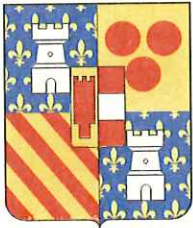


Province de LUXEMBOURG

Commune
de
PALISEUL

Mise en location sous bail à ferme de biens communaux

Avis de location

En séance du 21 décembre 2020, le Conseil communal de Paliseul a approuvé « le cahier des charges en vue de la location sous bail à ferme de biens publics » ainsi que ses annexes 1 à 4, soit :

- Annexe 1 – Description des biens mis en location ;
- Annexe 2 – Modèle de soumission ;
- Annexe 3 – Procès-verbal d'ouverture des soumissions ;
- Annexe 4 – Grille de pondération des critères d'attribution

En vertu de ce cahier des charges, il sera procédé à la mise en location des biens suivants :

N° du lot	Nom de rue ou lieu-dit	Division, section et numéro parcellaire	Contenance
1	Le Ronchy	2 ^{ème} Div, Carlsbourg, Sion D, 808 K6, 808 N4, 808 P4 et 808 R4	05ha 75a 68ca
2	Devant Mont Hardeau (Les Hawys)	2 ^{ème} Div, Carlsbourg, Sion D, 513R (partie)	02ha 97a 65ca
3	Waillimont	2 ^{ème} Div, Carlsbourg, Sion D n°982 F2 et partie (9 ares) sur 982 X	02ha 26a 53ca
4	Terres Clauret	1 ^{ère} Div, Paliseul, Sion A, 595 et 598 B3 (partie)	02ha 25a 00ca
5	Le Ronchy	2 ^{ème} Div, Carlsbourg, Sion D 808 E5, 808 F5, 808 H5 et partie (10 ares) de 808 D5	01ha 56a 04ca
6	Fonds Grand Bon We	7 ^{ème} Div, Offagne, Sion A, 830 G	01ha 26a 00ca
7	Aux Fosses	1 ^{ère} Div, Paliseul, Sion A 780 et 781 B (partie)	01ha 17a 00ca
8	Le Ronchy	2 ^{ème} Div, Carlsbourg, Sion D, 808 B5	01ha 12a 23ca
9	Bois Devant Frêne	8 ^{ème} Div, Opont, Sion D, 274F2	00ha 93a 00ca
10	Le Coray	7 ^{ème} Div, Offagne, Sion A, 1335 V (partie)	00ha 56a 52ca
11	Devant la Boule	1 ^{ère} Div, Paliseul, Sion A, 1434A (partie)	00ha 54a 00ca
12	Neuve Horlique	7 ^{ème} Div, Offagne, Sion A, 1340 T (partie)	00ha 50a 36ca

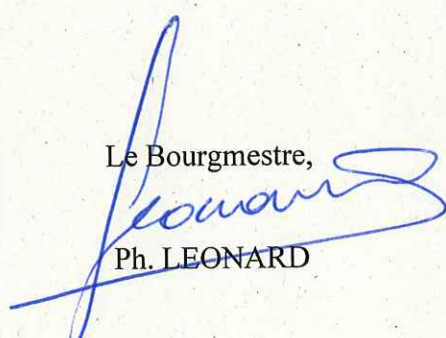
- **Région agricole** des biens mis en location : Ardenne (Province : Luxembourg)
- **Commune** des biens mis en location : Paliseul
- **Division, section, numéro parcellaire, contenance et nom de la rue ou lieu-dit** : voir tableau
- **Identité du propriétaire public des biens** : Commune de Paliseul
- **Référence au cahier des charges applicable** à la procédure : « Cahier des charges en vue de la location sous bail à ferme de biens publics » et ses 4 annexes arrêtés par décision du Conseil communal de Paliseul du 21 décembre 2020.
- **Type de bail proposé** : bail « classique » (première période de 9 ans, pouvant être prolongée par périodes successives de 9 ans dans la limite de trois prolongations)
- **Modalités de consultation et d'obtention du cahier des charges** : tous les documents relatifs à la présente procédure peuvent être obtenus sur simple demande auprès du service Secrétariat, Grand-Place 1 à 6850 Paliseul, durant les jours et heures d'ouverture des bureaux (commune@paliseul.be ou pauline.trigalet@paliseul.be ; 061/275.963 ou 0473/75.81.99). Consultation : www.paliseul.be.
- **Modalités de remise des soumissions** : (voir plus de détails dans le cahier des charges) par voie de soumission au moyen du modèle repris à l'annexe 2. Une candidature distincte pour chaque lot (avec une « sous-enveloppe » différente par lot). Les soumissions sont transmises comme suit :
 - 1° soit envoyées par **pli postal recommandé**, libellé au nom du Collège communal, Grand-Place 1 à 6850 Paliseul. Le pli contient une ou plusieurs « sous-enveloppe(s) » scellée(s), portant la mention : « **soumission pour la location sous bail à ferme du lot n°...** » ;
 - 2° soit **déposées** sous enveloppe scellée portant la mention : « soumission pour la location sous bail à ferme du lot n°... » aux agents du service secrétariat, **contre accusé de réception**.
 Les soumissions sont transmises avant la date et l'heure limite de réception renseignées ci-dessous. Les soumissions parvenues tardivement ne sont pas acceptées.
- Date et heure limite de réception des soumissions : **le lundi 29 mars à 11 heures**
- Ouverture des soumissions en séance publique : **le lundi 29 mars à 13h30 (salle de Sauvian)**

Par le Collège :

La Directrice Générale,

 E. HEGYI



Le Bourgmestre,

 Ph. LEONARD